

DECLARATION D’AFFIRMATION DE
Groupe Santé Genève
A L’ATTENTION DE LA SOCIETE DE REVISION
FIDUCIAIRE WUARIN & CHATTON SA
RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS DE L’EXERCICE 2023

Nous vous remettons la présente lettre d’affirmation en relation avec votre audit des comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds propres, tableau de résultat du mouvement de trésorerie et annexes aux comptes) de Groupe Santé Genève pour l’exercice arrêté au 31.12.2023.

Le but de votre audit est de délivrer une opinion sur la conformité de ces comptes annuels avec la loi suisse (Code des obligations, LGAF, LIAF), les Swiss GAAP RPC (plus particulièrement RPC 21), les statuts ainsi que les dispositions légales et directives de la République et Canton de Genève et de confirmer qu’il existe un SCI relatif à l’établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité de l’association, et non pas d’exprimer une opinion sur l’efficacité de ce système.

Nous reconnaissons la responsabilité du comité de l’association en ce qui concerne l’établissement des comptes annuels. Cette responsabilité recouvre aussi l’organisation, la mise en place et le maintien d’un SCI relatif à l’établissement des comptes annuels.

Le Comité de l’association a donné son approbation à ces comptes annuels pour les communiquer aux bailleurs de fonds.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les déclarations suivantes :

- Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse (Code des obligations, LGAF, LIAF), aux Swiss GAAP RPC (plus particulièrement RPC 21), aux statuts ainsi qu’aux dispositions légales et directives de la République et Canton de Genève et, à ce titre, ils ne comportent pas d’anomalies significatives, que celles-ci résultent d’erreurs de saisie, d’évaluation, de présentation ou de publication ou d’omissions
- Tous les livres et documents comptables, ainsi que la correspondance commerciale et les procès-verbaux de toutes les assemblées générales et comités de l’association ont été mis à votre disposition. Nous vous avons informés de toutes les décisions qui ont une incidence significative sur les comptes annuels et sur lesquelles il n’existe pas encore de procès-verbal.
- Nous confirmons l’existence d’un SCI conçu selon nos prescriptions pour l’établissement des comptes annuels. Conformément à l’art. 728a, al. 1, ch. 3, CO, nous avons mis à votre disposition tous les documents en lien avec votre contrôle de l’existence du SCI.
- L’association Groupe Santé Genève s’est conformée à toutes les dispositions des accords contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers. Nous n’avons connaissance d’aucune violation (fraude) ni erreur à l’égard de dispositions légales ou autres (p.ex. concernant les impôts directs, la TVA, les assurances sociales, la protection de l’environnement) susceptibles d’avoir un effet significatif sur les comptes annuels.
- Les informations sur les principes appliqués dans les comptes annuels, lorsqu’ils ne sont pas prescrits par la loi et les Swiss GAAP RPC, ont été correctement mentionnées dans l’annexe.

DECLARATION D’AFFIRMATION DE
Groupe Santé Genève
A L’ATTENTION DE LA SOCIETE DE REVISION
FIDUCIAIRE WUARIN & CHATTON SA
RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS DE L’EXERCICE 2023

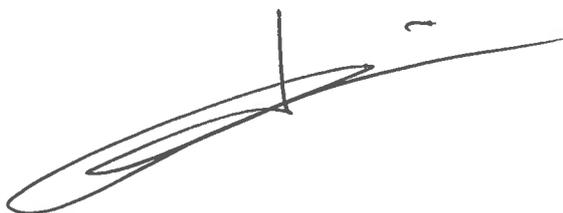
- Nous n’avons connaissance d’aucune violation (fraude) ni erreur dans laquelle seraient impliqués les membres du comité de l’association, de la direction ou des employés qui jouent un rôle important dans le fonctionnement des systèmes comptables et de contrôle interne ou qui seraient susceptibles d’avoir une incidence significative sur les comptes annuels, et rien ne laisse supposer une telle violation (fraude) ou erreur.
- Nous reconnaissons la responsabilité du comité de l’association pour la mise en place et le fonctionnement permanent d’un système comptable et d’un SCI conçus de façon à prévenir ou détecter des fraudes et des erreurs.
- Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation des anomalies significatives dans les comptes annuels résultant de violations (fraudes) ou d’erreurs.
- Nous confirmons l’intégralité des informations se rapportant à l’identification des parties liées ainsi que l’intégralité et l’exactitude de la présentation des avoirs et des engagements à l’égard des parties liées.
- Nous n’avons aucune nécessité ou intention de liquider l’entité ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n’avons pas non plus connaissance d’événements qui porteraient sérieusement préjudice à la capacité de l’association Groupe Santé Genève à continuer son exploitation (going concern).
- Les éléments suivants sont dûment enregistrés ou publiés de manière appropriée dans les comptes annuels :
 - (a) Identité des parties liées, les soldes et opérations entre parties liées.
 - (b) menaces de pertes dues aux engagements de vente ou d’achat de toute nature (commitments) ;
 - (c) accords et options de rachat d’actifs vendus précédemment ;
 - (d) actifs donnés en garantie d’engagements.
- Les méthodes, les données et les principales hypothèses utilisées dans le calcul des valeurs estimées, y compris des évaluations à la juste valeur, sont raisonnables. Elles reflètent en effet notre intention et notre capacité de mener des actions spécifiques – lorsque c’est déterminant pour le calcul des valeurs et indications estimées dans les comptes annuels – de manière appropriée.
- Nous n’avons aucun projet ou intention susceptible d’influencer de manière significative l’établissement du bilan, l’évaluation ou la présentation des actifs et des passifs reflétés dans les comptes annuels.
- Nous ne prévoyons pas d’abandonner des lignes d’activité et n’avons également aucun projet ou intention susceptible d’engendrer des dépréciations d’actifs immobilisés.
- L’association Groupe Santé Genève est effectivement l’ayant droit de tous ses actifs. Aucun d’entre eux n’a été nanti, à l’exception de ceux publiés dans les états financiers.
- Nous avons dûment enregistré ou publié tous les engagements (engagements actuels et engagements conditionnels. L’ensemble des garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers sont publiés dans les comptes annuels.

DECLARATION D’AFFIRMATION DE
Groupe Santé Genève
A L’ATTENTION DE LA SOCIETE DE REVISION
FIDUCIAIRE WUARIN & CHATTON SA
RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS DE L’EXERCICE 2023

- En dehors des évènements publiés dans les comptes annuels, aucun événement susceptible d’influencer de manière déterminante les comptes annuels, exigeant une correction de ceux-ci ou une information, n’est survenu après la date des comptes annuels. Nous vous informerons immédiatement de tout événement dont nous aurons connaissance jusqu’à la date de l’assemblée générale et ayant une incidence sur les comptes annuels.
- Notre évaluation des prétentions litigieuses et de leur coût correspond à notre estimation, au mieux de notre connaissance, et nous jugeons que les provisions constituées sont suffisantes.
- Il n’existe aucun accord formel ou informel concernant la compensation de nos comptes courants et de nos comptes de placement. Il n’existe pas d’autres accords de crédits que ceux publiés dans les comptes annuels. Ils étaient respectés à la date de clôture des comptes et à la date de présente lettre d’affirmation.
- Le montant et l’affectation des éléments des fonds propres non librement disponibles sont correctement enregistrés ou publié dans les comptes annuels.
- Nous avons respecté les dispositions de la loi sur l’infrastructure des marchés financiers (LIMF) lors de la négociation de dérivés, ou, le cas échéant, nous attestons que nous n’avons effectué aucune opération sur dérivés au cours de l’exercice et que nous n’avons pas non plus en cours au terme de celui-ci.

Genève, le 23 avril 2024

Groupe Santé Genève



Annexes :

- comptes annuels signés

• Groupe • santé • Genève •

ETATS FINANCIERS - 2023

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS

ANNEXES

● Groupe ● santé ● Genève ●

● BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIFS	(notes)	2023 CHF	2022 CHF
Actifs circulants			
Caisse		612.25	499.95
Liquidités des fonds affectés		407'493.18	37'443.54
Avoirs bancaires		85'414.36	75'617.89
Liquidités	(D.1)	493'519.79	113'561.38
Préservatifs		2'294.40	2'260.00
Imprimables		10'875.69	14'484.61
Matériel de dépistage		6'039.48	4'817.69
Stock	(D.2)	19'209.57	21'562.30
Actifs transitoires		98'849.07	77'869.67
Avance		855.00	1'150.00
Comptes de régularisation actif	(D.3)	99'704.07	79'019.67
Total Actifs Circulants		612'433.43	214'143.35
Actifs immobilisés			
Matériel Informatique		789.28	1'971.88
Parc Informatique 2021		18'831.12	49'542.12
Mobiliers		514.05	2'571.45
Immobilisations corporelles	(D.4)	20'134.45	54'085.45
Immobilisations financières		-	-
Total Actifs Immobilisés		20'134.45	54'085.45
TOTAL ACTIFS		632'567.88	268'228.80

● Groupe ● santé ● Genève ●

● BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIFS	(notes)	2023 CHF	2022 CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Salaires et charges sociales à payer		9'678.85	14.90
Retro Coalition Plus à payer		-	19'137.28
Autres passifs transitoires		35'024.41	40'460.89
Comptes de régularisation passif	(D.5)	44'703.26	59'613.07
Vacances dues		42'835.65	37'574.58
Heures supplémentaires dues		20'119.16	20'253.58
Provisions	(D.6)	62'954.81	57'828.16
Capitaux étrangers à long terme			
Part du résultat à restituer à l'Etat de Genève	(D.7)	52'503.04	-
Créances postposées (Coalition Plus : EUR 193 756.71)	(D.8)	-	190'629.49
Total Capitaux Etrangers		160'161.11	308'070.72
Capital des fonds			
	(D.9)		
Fonds parc informatique 2021		18'696.00	49'407.00
Fonds de solidarité		90'137.37	1.00
Fonds pôle médical		250'581.79	-
Fonds patients précarisé VIH		9'759.30	15'490.70
Fonds projet "HYGIENE"		9'941.15	22'095.76
Fonds projet "I Love My Sisters"		1'452.35	3'071.25
Fonds projet "Trans Free Shop"		8'484.31	4'534.60
Total Capital Des Fonds		389'052.27	94'600.31
Capitaux propres			
Résultat déficitaire reporté		-184'609.98	-184'609.98
Résultat reporté contrat de prestations 2021-2024		12'541.94	43'748.64
Résultat de l'exercice [bénéfice +/- perte]		255'422.54	6'419.11
Total Capitaux Propres		83'354.50	-134'442.23
TOTAL PASSIFS		632'567.88	268'228.80

● Groupe ● santé ● Genève ●

● COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/23 au 31/12/23

	(notes)	2023 CHF	Budget CHF	2022 CHF
PRODUITS				
Etat de Genève		1'330'166.00	1'330'000.00	1'330'122.00
Ville de Genève		5'690.00	-	40'980.00
Subventions des collectivités publiques	(D.10)	1'335'856.00	1'330'000.00	1'371'102.00
Apport annuel Coalition Plus	(D.8)	63'443.68	108'000.00	99'185.00
Dons	(D.11)	524'962.81	146'500.00	85'970.25
Sponsoring		-	10'000.00	-
Cotisations des membres		2'980.00	4'000.00	3'940.00
Dons et cotisations		591'386.49	268'500.00	189'095.25
Collectes de rue		420'213.37	343'000.00	393'511.84
Collectes portes-à-portes		8'802.80	9'800.00	11'177.70
Collectes	(D.12)	429'016.17	352'800.00	404'689.54
Consultation médicale		36'138.71	45'000.00	55'512.71
Loyers refacturés à des tiers		24'720.00	24'720.00	24'720.00
Prestations de services		2'811.00	4'200.00	4'533.20
Produits des ventes		-	400.00	-
Produits divers		1'295.35	3'400.00	10'920.78
Autres produits	(D.13)	64'965.06	77'720.00	95'686.69
TOTAL PRODUITS		2'421'223.72	2'029'020.00	2'060'573.48

● Groupe ● santé ● Genève ●

● COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/23 au 31/12/23

	(notes)	2023 CHF	Budget CHF	2022 CHF
CHARGES				
Salaires bruts & Indemnités		1'409'109.24	1'369'500.00	1'372'769.06
./ Indemnités des assurances		-10'563.85	-	-426.00
Charges sociales		231'111.80	245'800.00	230'684.10
Formation continue et supervisions		4'232.00	16'000.00	11'574.70
Frais de personnel		9'254.65	6'400.00	16'034.70
./ Charges de personnel à charge des fonds affectés		-88'256.48	-48'500.00	-7'880.24
Charges de personnel	(D.14)	1'554'887.36	1'589'200.00	1'622'756.32
Loyer	(D.15)	144'204.00	193'000.00	139'164.00
Electricité		4'110.75	5'600.00	4'283.35
Chauffage		1'504.10	-	-
Entretiens des locaux		1'195.30	20'400.00	5'274.05
Charges de locaux		151'014.15	219'000.00	148'721.40
Frais de bureau (photocopies, imprimés, poste,...)		37'839.14	28'800.00	36'129.61
Maintenance informatique & base de données		17'559.54	27'000.00	35'995.41
Téléphone & internet		10'469.40	9'700.00	10'389.85
Honoraires fiduciaire et révision		63'628.00	46'500.00	38'585.70
Honoraires graphisme et divers		4'046.25	16'000.00	15'662.32
Matériel et mobilier		6'957.68	3'000.00	2'975.77
Charges administratives		140'500.01	131'000.00	139'738.66
Location de salle et de matériel		9'750.00	12'600.00	12'480.00
Cotisations		3'104.25	7'700.00	5'468.32
Frais de véhicule		-	-	-
Alimentation & boisson		12'062.11	13'000.00	12'694.79
Médicaments & matériel de dépistage		108.32	22'000.00	12'183.21
Matériel de prévention		3'246.45	3'000.00	2'183.75
Charges de fonctionnement		28'271.13	58'300.00	45'010.07
Soutien des fonds Solidarité et autres		160'568.06	-	65'010.84
Amortissement matériel informatique		1'182.60	1'200.00	1'978.34
Amortissement parc informatique 2021		30'711.00	30'710.00	30'711.00
Amortissement mobilier/machine		2'057.40	2'060.00	2'057.40
Amortissement locaux		-	-	80'756.89
Amortissements	(D.4)	33'951.00	33'970.00	115'503.63
TOTAL CHARGES		2'069'191.71	2'031'470.00	2'136'740.92

● COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/23 au 31/12/23

	(notes)	2023 CHF	Budget CHF	2022 CHF
Report Total Produits		2'421'223.72	2'029'020.00	2'060'573.48
Report Total Charges		2'069'191.71	2'031'470.00	2'136'740.92
RESULTAT D'EXPLOITATION		352'032.01	-2'450.00	-76'167.44
Produits intérêts bancaires		-	-	-
Charges intérêts bancaires		-	-	787.34
Réévaluation de change	(D.16)	-3'609.70	-	-9'697.51
Résultats financiers		3'609.70	-	8'910.17
Produits sur exercices antérieurs		6'612.80	-	-
Charges sur exercices antérieurs (Fonds Solidarité)		26'215.08	23'000.00	6'278.00
Charges sur exercices antérieurs		-1.00	-	5'576.43
Produits extraordinaires		203'870.92	-	1'306.55
Pertes extraordinaires		-	-	3'973.95
Résultats exercices antérieurs et exceptionnels	(D.17)	184'269.64	-23'000.00	-14'521.83
RESULTAT INTERMEDIAIRE		539'911.35	-25'450.00	-81'779.10
Dons attribués aux fonds		-491'536.49	-	-91'234.34
Dissolution fonds affectés		191'213.91	-	67'964.66
Dissolution Fonds LoRo		-	-	80'756.89
Dissolution Fonds parc informatique 2021		30'711.00	30'710.00	30'711.00
Variation capital des fonds		-269'611.58	30'710.00	88'198.21
RESULTAT DE L'EXERCICE (avant répartition)		270'299.77	5'260.00	6'419.11
Part du résultat à rétrocéder à l'Etat de Genève		-14'877.23	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (après répartition)		255'422.54	5'260.00	6'419.11

● TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 2023

	2023 CHF	2022 CHF
Résultat de l'exercice (après répartition)	255'422.54	6'419.11
+ Amortissements	33'951.00	115'503.63
+ Diminution/- Augmentation des créances	-	-
+ Diminution/- Augmentation des comptes de régularisation actif	-20'684.40	-35'097.15
+ Diminution/- Augmentation des stock	2'352.73	3'806.09
- Diminution/+ Augmentation des provisions	5'126.65	-
- Diminution/+ Augmentation des comptes de régularisation passif	-14'909.81	9'866.16
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	261'258.71	100'497.84
- Investissement dans les immobilisations financières	-	-
- Investissement dans les immobilisations corporelles	-	-
+ Désinvestissement dans les immobilisations financières	-	-
+ Désinvestissement dans les immobilisations corporelles	-	-
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-	-
- Diminution/+ Augmentation Créances postposées (Coalition Plus)	-190'629.49	-9'697.51
- Diminution/+ Augmentation du capital des fonds	294'451.96	-88'198.21
- Diminution/+ Augmentation Subvention non dépensée à restituer	-	-
- Diminution/+ Augmentation Part du résultat à restituer à l'Etat de Genève	14'877.23	-
- Diminution/+ Augmentation Part du résultat à restituer à la Ville de Vernier	-	-
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	118'699.70	-97'895.72
Variation des liquidités	379'958.41	2'602.12
<i>Liquidités: solde initial</i>	<i>113'561.38</i>	<i>110'959.26</i>
<i>Liquidités: solde final</i>	<i>493'519.79</i>	<i>113'561.38</i>
<i>Variation des liquidités</i>	<i>379'958.41</i>	<i>2'602.12</i>

● TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2023

	Solde au 31.12.2022	Dotation 2023	Utilisation 2023	Solde au 31.12.2023
Résultat déficitaire reporté	-184'609.98			-184'609.98
Résultat reporté contrat de prestations 2021-2024	43'748.64	6'419.11	-37'625.81	12'541.94
Résultat de l'exercice (après répartition)	6'419.11	255'422.54	-6'419.11	255'422.54
Total des capitaux propres	-134'442.23	261'841.65	-44'044.92	83'354.50
<i>(voir annexe D.7)</i>				
Fonds parc informatique 2021	49'407.00		-30'711.00	18'696.00
Fonds de solidarité	1.00	150'700.57	-60'564.20	90'137.37
Fonds pôle médical	-	350'000.00	-99'418.21	250'581.79
Fonds patients précarisés VIH	15'490.70		-5'731.40	9'759.30
Fonds projet "HYGIE"	22'095.76		-12'154.61	9'941.15
Fonds projet "I Love My Sisters"	3'071.25	5'690.00	-7'308.90	1'452.35
Fonds projet "Trans Free Shop"	4'534.60	11'360.00	-7'410.29	8'484.31
Total capital des fonds	94'600.31	517'750.57	-223'298.61	389'052.27
<i>(voir annexe F)</i>				

● TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2022

	Solde au 31.12.2021	Dotation 2022	Utilisation 2022	Solde au 31.12.2022
Résultat déficitaire reporté	-184'609.98			-184'609.98
Résultat reporté contrat de prestations 2021-2024		43'748.64		43'748.64
Résultat de l'exercice (après répartition)	43'748.64	6'419.11	-43'748.64	6'419.11
Total des capitaux propres	-140'861.34	50'167.75	-43'748.64	-134'442.23
Fonds LoRo - nouveaux locaux	39'108.69		-39'108.69	-
Fonds privés - nouveaux locaux	41'648.20		-41'648.20	-
Fonds parc informatique 2021	80'118.00		-30'711.00	49'407.00
Fonds de solidarité	1'159.43	50'254.34	-51'412.77	1.00
Fonds patients précarisés VIH	20'764.20		-5'273.50	15'490.70
Fonds projet "HYGIE"		30'000.00	-7'904.24	22'095.76
Fonds projet "I Love My Sisters"		4'460.00	-1'388.75	3'071.25
Fonds projet "Trans Free Shop"		6'520.00	-1'985.40	4'534.60
Total capital des fonds	182'798.52	91'234.34	-179'432.55	94'600.31

G.O.
HB

● Groupe ● santé ● Genève ●

● RUBRIQUES DES ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

A. Organisation

B. Principes comptables et d'évaluation

C. Autres informations

D. Notes relatives aux comptes de bilan et compte de résultat

E. Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

F. Notes relatives au tableau de variation des fonds

G. Autres remarques et commentaires

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

A. Organisation

A.1. Statuts

L'Association est régie par les Statuts approuvés en Assemblée générale le 9 juin 1997, modifiés le 22 mai 2000, le 14 mai 2001, le 20 mai 2003, le 9 mai 2005, le 14 mai 2019, le 22 juin 2021 et le 25 avril 2023. Ils remplacent les statuts du 26 janvier 1987 qui sont abrogés.

A.2. Exonération fiscale

L'Association est exonérée fiscalement selon renouvellement du Conseil d'Etat du 14 janvier 2009 pour une durée de 10 ans. Selon l'information aux associations professionnelles No 1/2016 du 4 mai 2016, l'association est exonérée fiscalement pour une durée indéterminée.

A.3. Organe de révision

L'organe de révision est la Fiduciaire Wuarin & Chatton SA, Chemin Frank-Thomas 36, 1207 Genève.

A.4. Comité

Le Comité se compose de la manière suivante :

Prénom	Nom	Ville	Fonction
Gaspard	Ostrowski	Carouge	Président
Mathieu	Rougemont	Genève	Membre
Martine	Baudin	Genève	Trésorière
Lea	Dettwiler	Genève	Secrétaire
Christine	Husson Strolz	Genève	Membre

A.5. Liste des personnes habilitées à signer

Prénom	Nom	Ville	Mode de signature
Gaspard	Ostrowski	Carouge	Collective à deux
Anne	Saturno	Genève	Collective à deux
Barbara	Pralong Seck	Genève	Collective à deux
Omar	Dahmoune	Genève	Collective à deux

B. Principes comptables et d'évaluation

B.1. Principes généraux pour l'établissement des comptes

Conformément aux Swiss GAAP et notamment RPC 21, les comptes annuels comprennent les états suivants :

1. Bilan
2. Compte de résultat
3. Tableau de flux de trésorerie
4. Tableau de variation des fonds
5. Annexes aux comptes
6. Rapport de performance

Les états financiers sont conformes au Code des Obligations suisse, aux statuts de l'Association, à la Loi sur les Indemnités et les Aides Financières (LIAF), à la Loi sur la Gestion Administrative et Financière de l'Etat de Genève (LGAF) et aux recommandations relatives à la présentation des comptes ou Swiss GAAP RPC 21.

La présentation d'ensemble des états financiers a été modifiée en 2023 en retirant les données comparatives de l'exercice 2022. Cette modification de la présentation des états financiers fait suite à une décision du Comité de l'association afin d'en améliorer la présentation d'ensemble et en particulier en ce qui concerne le compte de résultat.

Les comptes annuels de l'Association sont conformes à la "True and Fair View". Ils sont établis en respectant l'hypothèse de la continuité d'exploitation et la délimitation périodique et matérielle des exercices. Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association.

Les charges et produits sont correctement délimités sur la période d'après la date à laquelle ils ont été générés ("accrual basis method").

Tous les événements importants, en particulier ceux survenus après la clôture des comptes et qui pourraient modifier l'évaluation de certains postes des états financiers ont été pris en considération.

B.2. Enregistrement et évaluation

Les opérations sont transcrites dans les livres au jour de leur conclusion. Les créances et les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les dons sont enregistrés comme affectés ou sans affectation en fonction du choix du donateur.

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

B.3. Immobilisations corporelles, incorporelles et amortissements

Le seuil au-delà duquel les dépenses sont activables est de CHF 2 000.00.
 Les amortissements pour le matériel informatique sont calculés linéairement sur 3 ans.
 Les amortissements pour les machines et mobiliers sont linéaires sur 3 ans.
 Les locaux occupés depuis décembre 2010 ont été amortis linéairement depuis 2011 sur 12 ans (= durée du bail).

B.4. Compte de régularisation et comptes correctifs de valeur

Les charges à payer, les charges payées d'avance, les produits à recevoir et les produits encaissés d'avance sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée pour chaque risque éventuellement identifié à la date de clôture des comptes. Son montant étant estimé selon les sorties de fonds vraisemblables.

C. Autres informations

C.1. Valeur assurance incendie

Description	Valeur incendie	Estimation fiscale
Immeuble	n/a	n/a
Mobilier, Machine	215'000.00	n/a

C.2. Engagements de prévoyance

Les employé-exs sont assuré-exs contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort conformément aux dispositions de la loi fédérale (LPP) par Axa Winterthur. Le plan de prévoyance est établi selon le principe de primauté des cotisations. Il est financé à 50% par les employé-exs et à 50% par l'employeur.

Autres informations relatives à la prévoyance :

- Réserve de cotisation de l'Association au 31.12.2023 : néant
- Avantage ou engagement économique de l'Association au 31.12.2023 : néant
- Taux de couverture de l'institution de prévoyance au 31.12.2023 : 103.5 %
- Résultat de l'institution de prévoyance au 31.12.2023 : non déterminé à ce jour

C.3. Engagement hors bilan

Engagement découlant du bail à loyer des locaux dont l'échéance est fixée à fin 2024 (soit CHF 144'204.00 annuel).

C.4. Contrôle interne

L'Association a fait l'objet d'un audit de gestion du Service d'audit interne de l'Etat de Genève (« SAI » ci-après) au cours du mois d'octobre 2022. Suite à l'établissement du document n°22-28, le Groupe santé Genève a mis en oeuvre une série de mesures en 2023. Des travaux sont également prévus pour 2024.

C.5. Evaluation des risques

Dans le cadre des recommandations du SAI en lien avec la mise à jour du contrôle interne le Groupe Santé a revu, mis à jour, puis énuméré les risques d'ordre financier et opérationnel. Le document a été validé par le Comité de l'association en date du 6 novembre 2023.

C.6. Budget

Le budget 2023 a été validé par le Comité en sa séance du 1er novembre 2022.

G.O.
HB

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

C.7. Collectes de rue

De 2011 à 2016 le Groupe santé Genève a mis en place des campagnes de collectes de rue permettant de fidéliser un grand nombre de donateurs qui acceptent de faire un don mensuel par débit LSV. Cette recherche de fonds fut assimilée à un investissement à long terme générant un profit sur plusieurs exercices comptables. Dès lors, l'activation de ces missions avait été appliquée, considérant cette valeur comme une immobilisation incorporelle identifiable.

En 2016, le Service d'audit interne de l'Etat de Genève (SAI) a contesté cette activation, ne reconnaissant pas ces missions en tant qu'immobilisations incorporelles et exigeant ainsi la correction au 31.12.2016. De fait, les montants cumulés de 2011 à 2016 et passés rétroactivement en charge, ont généré une perte de CHF 719 000.00 sur l'exercice 2016.

Toutefois, depuis l'arrêt des campagnes de collectes de rue ces missions génèrent encore chaque mois des dons.

C.8. Consultation médicale

Le médecin a une activité à 50% salariée par le GsG. Cette activité salariée regroupe une partie de la patientèle non-assurée pour laquelle le médecin ne facture pas ses honoraires, le GsG prenant à sa charge les frais de laboratoire et de traitements. Une partie de la patientèle non-assurée qui le peut, paye cash ses frais de laboratoire, sous forme de dons au fonds de solidarité.

Le revenu provenant de la partie prise en charge par les assurances maladie, équivalent à 50% des consultations facturées par la Caisse des Médecins selon le contrat de mandat établi entre le GsG et le médecin, est un produit couvrant en partie les charges de la consultation médicale.

Les autres charges payées par le GsG concernent les frais de laboratoire, les médicaments et le matériel de dépistage.

D. Notes relatives aux comptes de bilan et compte de résultat

D.1. Liquidités

	2023	2022
Caisse	612.25	499.95
Total des caisses	612.25	499.95
BCGE Fonds solidarité	126'809.13	23'025.54
BCGE Fonds patients précarisés VIH	9'759.30	14'418.00
BCGE Fonds pôle médical	250'581.79	-
BCGE Fonds projets HYG/ILOV/TRANS	20'342.96	-
Total des liquidités des fonds affectés	407'493.18	37'443.54
BCGE Compte courant	11'416.26	24'022.53
BCGE Collectes de rue	37'012.19	-
BCGE Porte-à-porte	13'941.75	-
PostFinance Collectes de rue	12'876.71	8'672.31
PostFinance Porte-à-porte	10'191.80	6'588.50
UBS Collectes de rue	-24.35	4'752.34
UBS Porte-à-porte	-	8'700.60
BCGE Fonds projets	-	22'881.61
Total des avoirs bancaires	85'414.36	75'617.89
Total des liquidités	493'519.79	113'561.38

Le compte bancaire "BCGE Fonds solidarité" affiche un solde de CHF 126 809.13, et le fonds affecté "Fonds de solidarité" affiche un solde de CHF 90 137.37. Cette différence de CHF -36 671.76 est due à : i) Des transactions relatives aux activités de solidarité mais effectuées par un autre compte bancaire pour un montant de CHF 533.05 ; ii) La reclassification à la clôture du revenu de la consultation médicale comme produit non affecté au fonds de solidarité, pour un montant de CHF 36 138.71.

Le compte bancaire "BCGE Fonds projets HYG/ILOV/TRANS" affiche un solde de CHF 20 342.96, et les fonds affectés "Fonds projet HYGIÉ", "Fonds projet I Love My Sisters" et "Fonds projet Trans Free Shop" affichent un solde cumulé de CHF 19 877.81. Cette différence de CHF -465.15 est due à des transactions relatives aux activités "projets" mais effectuées par un autre compte bancaire.

Depuis l'année 2023, un processus de pointage systématique des opérations touchant les comptes susmentionnés a été mis en place afin de pouvoir expliquer et corriger toutes différences.

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

D.2. Stocks

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique fin 2023.

D.3. Comptes de régularisation actif

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Coalition Plus (voir annexe C.8)	63'443.68	24'417.00
Excédent 2020-22 Ass.LAA	4'347.30	-
RC pro juridique - Excédent 2019-2023	1'399.80	-
AXA - fonds libres à recevoir LPP	1'032.80	-
Refacturation présés - 1ere ligne	398.00	-
ASS projet migrants 2022	-	7'980.00
Ville de Geneve projet "Transfreeshop"	-	6'520.00
Don Barclay's Bank	-	2'992.00
Produit d'assurances à recevoir	915.70	-
Produit de LAA à recevoir	2'025.90	-
Autres	-	1'327.57
Total des produits à recevoir	73'563.18	43'236.57
Pmt Loyer janvier	12'017.00	12'017.00
Zurich RC (A.Veseli+Ograb) 2024	4'248.80	-
Pmt Adobe licence 2024	2'016.15	-
Axa protec.juridique 2024	1'267.15	-
Pmt Generali prime 2024	1'169.20	-
Assurances sociales (AVS/LAA)	-	21'716.85
Autres	4'567.59	899.25
Total des charges payées d'avance	25'285.89	34'633.10
Avance	855.00	1'150.00
Total autres	855.00	1'150.00
Total comptes de régularisation actif	99'704.07	79'019.67

D.4. Immobilisations corporelles

Un inventaire des biens mobiliers au 31.12.2023 a été réalisé.

Désignation	Valeur nette au 31.12.2022	Achats	Amort. 2023	Valeur nette au 31.12.2023
Matériel informatique	1'971.88	-	-1'182.60	789.28
Parc informatique 2021	49'542.12	-	-30'711.00	18'831.12
Mobilier/machine	2'571.45	-	-2'057.40	514.05
Locaux	-	-	-	-
TOTAUX	54'085.45	-	-33'951.00	20'134.45

D.5. Comptes de régularisation passif

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Salaires nets à payer	-321.00	-
AVS à payer	7'550.85	-
Ass. maternité à payer	45.80	-
LPP à payer	1'100.80	-
Impôt à la source à payer	-	14.90
Alloc. familiales à payer	1'302.40	-
Total salaires et charges sociales à payer	9'678.85	14.90
Retro Coalition Plus à payer	-	19'137.28
iRaiser - frais collecte en ligne (EUR 6 000)	5'578.20	-
Lyreco - fournitures	1'869.95	-
Honoraires fiduciaires et révision	24'584.80	17'584.80
Subvention non utilisée	-	15'818.33
Coalition Plus	-	4'600.00
Autres charges à payer	2'991.46	2'457.76
Total autres charges à payer	35'024.41	40'460.89
Total comptes de régularisation passif	44'703.26	59'613.07

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

D.6. Provisions

	2023	2022
Vacances dues	42'835.65	37'574.58
Heures supplémentaires dues	20'119.16	20'253.58
Total des provisions	62'954.81	57'828.16

Les vacances et heures supplémentaires dues correspondent au suivi détaillé par employé-exs.

D.7. Part du résultat à restituer à l'Etat de Genève

Le résultat positif 2023 de CHF 270 299.77 avant répartition est fortement influencé par des produits extraordinaires ainsi que des produits et charges d'exercices antérieurs (voir annexe D.17). Le GSG a réalisé durant 2023 des démarches « d'assainissement des comptes » aboutissant notamment à l'annulation d'une créance postposée de CHF 187 019.79 existant depuis 2016, actée dans ledit protocole transactionnel avec Coalition Plus, impliquant par ailleurs le versement du solde de toute transaction de CHF 63 443.68 en faveur du GSG. Les résultats cumulés 2021-2022 et le résultat de l'exercice 2023 avant la répartition de 270'299.77 ont mis fin à une situation de surendettement ainsi qu'à des fonds propres négatifs. L'association a donc fait part de sa situation exceptionnelle à l'Office cantonal de la santé, qui statue actuellement sur les bénéficiaires soumis à restitution pour la fin de la période 2021-2024. Dans l'attente de sa prochaine décision quant à la répartition du résultat, le comité a pris le parti de définir le bénéfice 2023 selon les modalités prévues à l'article 14 al. 4 du contrat de prestations. Le montant du bénéfice 2023 soumis à restitution est alors de CHF 19 836.30.

	2021	2022	2023	2024	Total
Résultats 2012-2022 avant répartition	43'748.64	6'419.11			
<i>dont part à restituer à l'Etat de Genève (75%)</i>	<i>32'811.48</i>	<i>4'814.33</i>			<i>37'625.81</i>
<i>dont part à conserver par le GsG (25%)</i>	<i>10'937.16</i>	<i>1'604.78</i>			<i>12'541.94</i>
Résultat 2023 avant répartition			270'299.77		
- Abandon de créance Coalition Plus			-187'019.79		
- Protocole transactionnel avec Coalition Plus			-63'443.68		
Résultat ajusté 2023 pour calcul répartition			19'836.30		
<i>dont part à restituer à l'Etat de Genève (75%)</i>			<i>14'877.23</i>		<i>14'877.23</i>
<i>dont part à conserver par le GsG (25%)</i>			<i>4'959.07</i>		<i>4'959.07</i>
Résultat 2023 avant répartition			270'299.77		
Part 2023 à restituer à l'Etat de Genève (75%)			-14'877.23		
Résultat 2023 après répartition			255'422.54		
Part du résultat cumulé à restituer à l'Etat de Genève (75%)					52'503.04
Part du résultat cumulé à conserver par le GsG (25%)					17'501.01

D.8. Créances postposées (Coalition Plus)

L'association a obtenu le 24.04.2015 de la part du bailleur de fonds, Coalition Plus, une postposition du montant de EUR 193 756.71, non remboursée à cette date. En tenant compte des flux financiers actuels impliquant notre association et le bailleur de fonds, l'existence de la dette postposée a été remise en question en 2023. Par conséquent, l'établissement d'un protocole transactionnel par les deux parties a eu lieu.

Suite à ce travail, le bailleur de fonds accepte l'abandon de la créance en postposition selon les conditions suivantes :

1. Le GsG accepte de sortir de l'association faitière en mettant terme à l'ensemble des relations contractuelles ainsi que des flux financiers entre les parties à compter du 31.12.2023.
2. Coalition Plus verse au GsG le montant de CHF 63 443.68 à titre de solde dû au 31.12.2023, tout montant net compensé. Le produit résultant de l'abandon de créance figure en résultat exceptionnel (voire annexe D.17).

La conclusion du protocole transactionnel a permis à notre association de réaliser une économie de CHF 108 260.65 correspondant aux dons que le GsG aurait dû rétrocéder entre juillet et décembre 2023.

A compter du 01.01.2024, le GsG ne recevra pas le versement que Coalition Plus verse habituellement à ses membres du montant de EUR 90 000.00.

D.9. Capital des fonds

Fonds de solidarité

Afin de favoriser des conditions de vie dignes pour les personnes vivant en situation de vulnérabilités, de les accompagner dans leur accès à la santé et aux soins et de contribuer à réduire les risques sanitaires auxquels leurs situations les exposent, le Groupe Santé Genève propose des prestations individuelles d'aide matérielle provenant de son fonds de solidarité.

<u>Fonds de solidarité</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>Solde au 1er janvier</u>	<u>1.00</u>	<u>1'159.43</u>
Correction solde 2022	26'215.08	-
Dons consultation médicale	12'911.91	-
Estee Lauder	45'000.00	-
Fondation privée	40'480.40	-
Aids-Hilfe	14'717.90	-
North Atlantic T., Gilbratar	3'000.00	-
Autres dons et aides financières	8'375.28	50'254.34
<u>Total des produits affectés</u>	<u>150'700.57</u>	<u>50'254.34</u>
<u>Actions de solidarité</u>	<u>-60'564.20</u>	<u>-51'412.77</u>
<u>Solde au 31 décembre</u>	<u>90'137.37</u>	<u>1.00</u>

Fonds parc informatique 2021

Dans le cadre d'une recherche de fonds réalisée auprès de la loterie romande et d'une fondation privée en 2021. Les deux institutions ont financé le renouvellement de notre parc informatique.

<u>Fonds parc informatique 2021</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>Solde au 1er janvier</u>	<u>49'407.00</u>	<u>80'118.00</u>
<u>Total des produits affectés</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>Amortissement parc informatique</u>	<u>-30'711.00</u>	<u>-30'711.00</u>
<u>Solde au 31 décembre</u>	<u>18'696.00</u>	<u>49'407.00</u>

Fonds pôle médical

Le Groupe santé Genève a réalisé une recherche de fonds auprès d'une fondation privée en 2022. Le montant de 350'000 CHF a été octroyé au Groupe santé Genève afin de renforcer l'organisation du pôle médical.

<u>Fonds pôle médical</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>Solde au 1er janvier</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Fondation privée	350'000.00	-
<u>Total des produits affectés</u>	<u>350'000.00</u>	<u>-</u>
<u>Dépenses pôle santé</u>	<u>-99'418.21</u>	<u>-</u>
<u>Solde au 31 décembre</u>	<u>250'581.79</u>	<u>-</u>

Fonds patients précarisés VIH

Le fonds pour patients précarisés VIH consiste à apporter une aide financière ponctuelle aux personnes vivant avec le VIH dans une situation d'urgence ou dans le besoin matériel non couvert par d'autres organismes d'assistance.

<u>Fonds patients précarisés VIH</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>Solde au 1er janvier</u>	<u>15'490.70</u>	<u>20'764.20</u>
<u>Total des produits affectés</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>Soutien patients précarisés VIH</u>	<u>-5'731.40</u>	<u>-5'273.50</u>
<u>Solde au 31 décembre</u>	<u>9'759.30</u>	<u>15'490.70</u>

Fonds projet "HYGIE"

Le fonds pour la réalisation du projet HYGIE consiste à mettre à disposition une plateforme virtuelle visant à répertorier les professionnels de santé sensibilisés ou formés aux spécificités de certains publics vulnérabilisés quant à leur santé ou leurs situations personnelles.

<u>Fonds projet "HYGIE"</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>Solde au 1er janvier</u>	<u>22'095.76</u>	<u>-</u>
Ville de Genève	-	30'000.00
<u>Total des produits affectés</u>	<u>-</u>	<u>30'000.00</u>
<u>Dépenses projet "HYGIE"</u>	<u>-12'154.61</u>	<u>-7'904.24</u>
<u>Solde au 31 décembre</u>	<u>9'941.15</u>	<u>22'095.76</u>

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Fonds projet "I Love My Sisters"

Le fonds pour la réalisation du projet I Love My Sisters consiste à mettre à disposition un lieu de rencontre sûr entre personnes issues de la communauté trans*fém.

<u>Fonds projet "I Love My Sisters"</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au 1er janvier	3'071.25	-
BPEV, Etat de Genève	5'690.00	4'460.00
Total des produits affectés	5'690.00	4'460.00
Dépenses projet "I Love My Sisters"	-7'308.90	-1'388.75
Solde au 31 décembre	1'452.35	3'071.25

Fonds projet "Trans Free Shop"

Le fonds pour la réalisation du projet Transfreeshop consiste à mettre à disposition aux personnes issues de la communauté trans ainsi qu'aux personnes étant en questionnement de genre des vêtements gratuits dans un espace sûr.

<u>Fonds projet "Trans Free Shop"</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au 1er janvier	4'534.60	-
Ville de Genève	11'360.00	6'520.00
Total des produits affectés	11'360.00	6'520.00
Dépenses projet "Trans Free Shop"	-7'410.29	-1'985.40
Solde au 31 décembre	8'484.31	4'534.60

D.10. Subventions Etat de Genève

Le contrat de prestations 2021-2024 garantit la subvention annuelle de CHF 1 330 122.00 jusqu'à son terme. Des travaux sont en cours pour le renouvellement du contrat 2025-2028 et le montant de la subvention sera déterminé au cours de l'année 2024.

D.11. Dons

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Don fondation privée	350'000.00	-
Dons institutions & fondations (solidarité)	74'774.65	28'140.35
Dons ASS Fonds Membres	44'786.67	22'019.71
Dons Institutions & Fondations	13'120.00	-
Dons consultation médicale (solidarité)	12'911.91	9'451.00
Dons particuliers & entreprises	11'855.50	6'929.20
Don fonds Trans Free Shop	11'360.00	-
Dons particuliers & entreprises (solidarité)	6'154.08	-
ASS - Participation Projets	-	7'980.00
Dons entreprises	-	7'149.99
Dons des communes	-	4'100.00
Dons Soutien ANSS Burundi	-	200.00
Total des dons	524'962.81	85'970.25

Il n'y a pas eu de dons des communes et collectivités publiques en 2023.

Dons institutions et fondations : Hospice Général (CHF 13 120.00, à noter que ce montant sera corrigé en fonds affecté dans l'exercice 2024 suite à la clarification de la nature du financement).

D.12. Collectes

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Dons par débit direct et débit LSV	485'352.00	537'952.00
Frais de gestion bancaire	-5'094.95	-3'518.80
Rétrocession à Coalition Internationale Sida	-114'043.68	-248'921.36
CDR de Coalition Plus Suisse	54'000.00	108'000.00
Collectes de rue	420'213.37	393'511.84
Dons portes-à-portes	9'000.00	11'380.00
Frais bancaires sur dons p-à-p	-197.20	-202.30
Collectes portes-à-portes	8'802.80	11'177.70

Les campagnes successives des collectes de rues (démarrées en 2011 et arrêtées en juillet 2016), sont stables avec un taux d'attrition contenu et régulier.

Le total des dons collectés en 2023 s'élève à CHF 485 352.00, total sur lequel a été rétrocédé CHF 114 043.68 à notre partenaire Coalition Plus Suisse. La Coalition Internationale Sida a financé les fonds nécessaires aux campagnes de collectes de rue sous forme de prêts liés à chaque mission et chacun de ces prêts a été remboursé en 24 mensualités pour les prêts antérieurs à 2015 et sur 36 mois pour les prêts contractés dès 2015, à l'exception des montants postposés et à présent abandonnés.

Depuis l'arrêt de nos collectes en 2016, c'est Coalition Plus Suisse qui a repris les missions à Genève et en Suisse Romande. La Coalition Plus Suisse nous a versé CHF 54 000.00 de rétrocession en 2023.

G.O
MB

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

D.13. Autres produits

La consultation médicale (annexe C.8) a généré un revenu de CHF 36 318.71.

Une partie des locaux est sous-louée à l'association Dialogai (Checkpoint).

Les prestations de services sont issues de formations données à l'extérieur ainsi que des "petits jobs" refacturés.

D.14. Charges de personnel

Le nombre total de collaborateur-icexs est de 24 au 31.12.2023, représentant 14.74 EPT en moyenne annuelle.

Depuis le 1er janvier 2024, l'association est à nouveau au bénéfice d'une assurance perte de gain auprès de Allianz Assurances.

Les charges de personnel à charge des fonds affectés sont reclassées par le biais du compte du même nom, vers les comptes de "dépenses" des fonds concernés.

D.15. Charges de locaux - Loyer

Le loyer annuel s'élève à CHF 144 204.00 charges comprises et bénéficie d'une subvention non-monétaire de la Ville de Genève d'un montant de CHF 45'000.- pour la location des locaux mis à disposition à un prix en dessous du prix du marché.

D.16. Réévaluation de change

En lien avec les créances postposées envers Coalition Plus de CHF 190 629.49 au 31.12.2022 (EUR 193 756.71). Ces créances en euro n'ont pas fait l'objet de réévaluation au 31.12.2023 puisqu'elles ont été abandonnées par Coalition Plus (annexe D.8).

	EUR	Taux	CHF
Valeur au 31.12.2022	193'756.71	0.98386	190'629.49
Valeur au 30.09.2023	193'756.71	0.96523	187'019.79
Gain de change			3'609.70

D.17. Résultats exercices antérieurs et extraordinaires

Les produits sur exercices antérieurs de CHF 6 612.80 sont principalement constitués d'excédents de l'assurance LAA pour CHF 4 347.30, ainsi que des corrections de valeurs des fonds affectés fonds patients précarisés VIH pour CHF 1 072.70 et fonds projet "Trans Free Shop" pour CHF 300.00 qui ne concordaient pas avec les soldes bancaires respectifs à la clôture 2022.

Les charges sur exercices antérieurs de CHF 26 215.08 représentent la correction de valeur du fonds solidarité qui ne concordait pas avec le solde du compte bancaire BCGE Solidarité. Cette différence provenait des exercices 2022 et antérieur, avant la mise en place du processus de pointage systématique des opérations touchant ces deux comptes. Etant dans l'impossibilité de réconcilier l'origine exacte de cette différence, et bénéficiant d'un nouveau processus éliminant le risque de nouvel écart, le comité a opté en faveur de cette correction à charge de l'exercice 2023 afin de réaligner les soldes des comptes.

Les produits extraordinaires sont principalement composés de l'abandon de créance de Coalition Plus de CHF 187 019.79, ainsi que du montant résiduel de CHF 15 818.33 non-réclamé par la loterie romande suite au réaménagement de notre local en 2021.

E. Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

Aucune remarque.

F. Notes relatives au tableau de variation des fonds

Réconciliation des totaux "dotation/utilisation" du tableau de variation des fonds 2023 avec le compte de résultat.

	Dotation	Utilisation
Dons attribués aux fonds	491'536.49	-
Charges sur exercices antérieurs (Fonds Solidarité)	26'215.08	-
Dissolution fonds affectés	-	-191'213.91
Dissolution Fonds parc informatique 2021	-	-30'711.00
Produits sur exercices antérieurs (D.17)	-	-1'372.70
Autres	-1.00	-1.00
Totaux	517'750.57	-223'298.61

G. Autres remarques et commentaires

Le principe de continuité d'exploitation est validé par la confirmation du canton de reconduire en 2024 l'aide financière reçue en 2023, le contrat de prestations 2021-2024 garantissant la subvention annuelle (a priori reconduit pour la période 2025-2028 avec montant à déterminer).

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

H. Présentation des charges selon méthode ZEWO

Le label ZEWO est gage de qualité auprès des donateurs. Ce dernier garantit que les organisations à but non lucratif respectent en plus des SWISS GAAP RPC 21, les 21 normes dites "contraignantes". Elles traitent de tous les aspects organisationnels d'une association (gestion et organisation, fourniture des prestations, finances, réseaux, collecte de fonds et communications).

Dans l'optique de répondre à la norme 13 - Comptes annuels, toute association labellisée est tenue de présenter de manière transparente les charges suivantes :

- Charges de projets/prestations : dépenses découlant des activités visant à réaliser un projet ou une prestation, ainsi que les mesures d'accompagnement.
- Charges d'obtention de financements : dépenses découlant des activités de collecte de fonds/publicité de l'organisation, ainsi que leur mesures d'accompagnement.
- Charges d'administration : dépenses découlant des activités assurant les fonctions de base de l'organisation et de son fonctionnement.

	Charges de projets/prestations	Charges d'obtention de financements	Charges d'administration	Total des Charges
Charges de personnel	1'113'799.43	133'788.87	421'941.18	1'669'529.48
Charges de matériel	100'953.87	15'619.33	98'123.88	214'697.08
Charges de locaux	122'231.84	6'289.92	22'492.39	151'014.15
Amortissements	-	-	33'951.00	33'951.00
Total des charges	1'336'985.14	155'698.12	576'508.45	2'069'191.71